



**DOSSIER
AIDE A L'ACCES AU LOGEMENT**

Avant de remplir ce dossier, veuillez prendre connaissance de la notice d'information jointe.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° INSEE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom d'usage :

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance : | | | | | | | | | |

- célibataire marié(e) vie maritale pacsé(e) veuf(ve)
- séparé(e) divorcé(e)

Adresse antérieure :

Code postal : | | | | | | Ville :

Nouvelle adresse :

Code postal : | | | | | | Ville :

Date d'effet du bail :

Motif du changement de résidence : professionnel convenances personnelles

Téléphone fixe : | | | | | | | | | | | | | | | | Téléphone portable : | | | | | | | | | | | | | | | |

Courriel :

Références bancaires ou postales (joindre obligatoirement un RIB, un RIP ou un RICE)

IBAN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

QF = Revenu brut global (avis d'imposition N - 1 sur revenus N - 2) = euros

Nombre de parts fiscales

Le quotient familial doit être inférieur ou égal à 12 400,00 euros.



SITUATION PROFESSIONNELLE

Position administrative :

non titulaire titulaire retraité(e) ayant cause

Grade :

Enseignement public Enseignement privé Enseignement supérieur

Etablissement d'affectation :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Date d'affectation :

Le demandeur certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur le présent dossier.

Fait à, le

Signature :

PIECES A JOINDRE

- Copie du dernier bulletin de paie.
- Copie du contrat de travail si vous êtes contractuel(le).
- Copie de l'avis d'imposition, concernant les revenus N-2 du foyer fiscal. En cas de vie maritale, joindre la copie des deux avis d'imposition.
- Copie du livret de famille dans son intégralité ou de la carte d'identité si vous êtes célibataire.
- Copie de l'arrêté d'affectation ou de mutation, en cas de changement de résidence pour raison professionnelle.
- Copie de l'intégralité du bail souscrit.
- Copie d'une pièce justificative attestant du lieu de résidence antérieur (quittance de loyer, facture EDF, ...).
- Relevé d'identité bancaire ou postal du demandeur, mentionnant la nouvelle adresse.



**NOTICE
AIDE A L'ACCES AU LOGEMENT**

Cette aide est accordée au vu des dossiers et dans la limite des crédits disponibles.
Le taux actuel en vigueur est de 600 €. Il est susceptible d'être modifié en fonction de la disponibilité réelle des crédits.

Bénéficiaires

- titulaires,
- stagiaires,
- contractuels de droit public rémunérés sur le budget de l'état (contrat de 6 mois minimum),
- retraités,
- assistants d'éducation et assistants de vie scolaire.

Conditions

- emménager dans un nouveau **logement locatif, résidence principale du foyer** (à l'exclusion des résidences universitaires, des foyers-logements et des logements de fonction attribués par nécessité absolue de service),
- ne pas pouvoir bénéficier d'une autre aide telle que l'AIP, l'AIP Ville, l'AIP-CIV ou l'indemnité de frais de changement de résidence versée par la Division des affaires financières, appui et conseil aux établissements et aux services,
- disposer d'un quotient familial inférieur ou égal à 12 400 €,
- l'aide ne peut être reconduite avant 5 ans.

Modalités pratiques

Le dossier accompagné des pièces justificatives doit être déposé **dans les 6 mois qui suivent la date d'effet du bail.**

Il ne peut être attribué qu'une seule aide par logement. Le bénéficiaire de la prestation est le titulaire du bail.

Les dossiers complets doivent être transmis au

RECTORAT
DPAE 4 - Action sociale
6, rue de la Toussaint

67975 STRASBOURG CEDEX 9

 03 88 23 35 85 / 03 88 23 35 89

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

PS : en cas de changement de résidence pour raison professionnelle, s'assurer auprès de la Division des affaires financières, par courriel : ce.daf-csp@ac-strasbourg.fr que l'affectation n'ouvre pas droit à l'indemnité de frais de changement de résidence.